



MARCHÉ DE L'ART 2024 à HÉRICY (12^{ème} édition)

LIEU ET DATES

La 12^{ème} édition du « Marché de l'Art » aura lieu dimanche 2 juin de 10h à 18h sur les bords de Seine, quai René Griffault. A noter que l'association « Aux amis de la Brosse » organise en même temps une concentration de voitures de collection sur le quai Cornille.

INSTALLATION

Vous serez reçu à partir de 8h au niveau de la descente à bateau, situé au bas de la rue de la Gaudine. Le stationnement de votre véhicule est prévu sur le parking rue de la Gaudine afin de laisser libre les emplacements quai de Seine pour les visiteurs.

Votre emplacement sur le marché sera accordé au fur et à mesure des arrivées, vous voulez être proche d'un autre exposant, le premier arrivé garde la place de l'autre. Prévoir table, chaise, barnum ou parasol. Le « Marché de l'Art » ouvrira ses portes à 10h aux visiteurs. **Le Marché n'aura pas lieu sans l'inscription d'un minimum de 30 participants.**

APÉRITIF VERS 12 h

RESTAURATION

Elle sera assurée par un collectif d'associations hériciennes sur les bords de Seine entre la rue Grande et la rue de l'Abreuvoir.

ASSURANCE

L'association demande à chaque exposant d'être "assuré responsabilité civile". L'assurance des œuvres reste à la charge des exposants.

CLÔTURE

Elle se fera dimanche 2 juin après 18h (sauf intempérie). Vous pourrez récupérer votre véhicule et procéder au remballage de votre stand. Vous rapporterez les grilles et tables au camion prévu pour les rendre aux services techniques de la mairie.

RENSEIGNEMENTS

Mary BROUTY d'HENNEZEL - tél. : 06 95 85 63 09 - aaaassocies.hericy@gmail.com

A.A.A.Associés - Mairie d'Héricy - 6, rue de l'Église - 77850 HÉRICY

✂

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 17 mai 2024 (dernier délai pour la réservation des grilles et tables auprès de la municipalité) à :

Mary Brouty d'Hennezel - 13 place du Général de Gaulle – 77850 Héricy

Nom et prénom : Technique :

Adresse :

Tél . : Portable :

Adresse mail :

Nombre de grilles (2 maximum pour peinture, dessin, photographie) :

Joindre la photocopie de votre pièce d'identité + 1 chèque de 10€, adhésion à l'association à l'ordre de A.A.A.Associés, si vous ne l'avez pas réglé depuis le 1^{er} septembre 2023